

# Membre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Instances représentatives

## Compétences visées

Maîtriser les règles de fonctionnement et les missions du CHSCT

Etre en mesure d'évaluer les situations à risque et de participer activement aux côtés du Président, à la prévention des risques professionnels

## Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **connaître** la réglementation du CHSCT
- **étudier**, à partir de situations concrètes, le fonctionnement de cette instance dans l'entreprise
- **mener sereinement sa mission** de membre du CHSCT

## Programme

1. Le CHSCT, une instance originale
  - Le champ de la santé au travail
  - Responsabilités et obligations de l'entreprise
  - Le enjeux : civil, pénal, financier et sociétaux
  - Rôle des acteurs et partenaires
2. Constitution et fonctionnement du CHSCT
  - Champ d'application, composition et critères de désignation
  - Délégation, crédit d'heures
  - Modalités et moyens de fonctionnement
  - Formation et perfectionnement
3. Missions du CHSCT
  - Domaines de compétence
  - Informations, consultations
  - Détection et analyse des risques professionnels
  - Conditions de travail et leur amélioration
  - Avis sur l'application des réglementations et obligations de l'employeur
  - Documents internes
4. Analyse de situation
  - Terminologie
  - Gestion des faits accidentels, circuit et formalités
  - Gestion des risques, tarification
  - Plan d'actions
5. La prévention
  - Définition
  - Étude et diagnostic des accidents
  - Méthode d'analyse, mesures préventives et suivies
  - Ergonomie, étude de risques
  - Fiche de poste

## Évaluation

L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances théoriques, lors de mise en application et sur le travail effectué lors de l'intersession

Durée : - 300 : 3 / + 300 : 5 jours

Maintien des acquis : préconisé après 2 mandats

Effectif par session : 3 à 10 participants

## Moyens

- Apport didactique
- Echanges de pratique
- Mise en situation
- Documents types ou interne à l'établissement

## Public Concerné

. Tout collaborateur membre de CHSCT ou en lien avec ce dernier

## Prérequis

. Savoir lire, écrire, et parler la langue française

## Règlementation

. Livre 4 du code du travail  
. Textes en vigueur

## Tarifs

. Nous consulter

## Commentaires

. Formations continues ou discontinues :  
3 jours (ou 2 +1) ou 5 jours : 3+2

. Travail intersession à prévoir

. Intervenant membre du réseau prévention, IPRP, spécialisé dans la gestion des risques professionnels, Formateur reconnu des membres du CHSCT